



PERSONNES HABILITÉES À EFFECTUER DES ASPIRATIONS ENDOTRACHÉALES

Public / prérequis

Aux. De Vie

AES

AS

Toute personne susceptible de prendre en charge les personnes trachéotomisées. (Auxiliaires de Vie, Aides-Soignants,...).

Groupes de 5 personnes minimum.

Objectifs

Permettre au public concerné d'acquérir les compétences lui permettant de reconnaître une situation de détresse respiratoire et d'être habilité à effectuer des Aspirations Endotrachéales, en l'absence d'infirmier ou de masseur kinésithérapeute.

Intervenants

Formateurs de l'Institut de Formation aux Professions de Santé de St-Brieuc.

Contenu

- Test de positionnement.

Formation théorique :

- Anatomie et Physiologie ;
- Les Pathologies de l'appareil respiratoire ;
- Techniques d'assistance respiratoire ;
- Répercussions sociales et psychologiques de l'insuffisance respiratoire et de la trachéotomie.

Formation Pratique :

Auprès de personnes porteuses de trachéotomies de plus de 3 semaines.

Évaluation

Évaluation théorique : durée de 1h à l'Institut de Formation.

Évaluation Pratique : sur le lieu de stage, le troisième jour.

Débouchés : Cette formation permet d'accéder à des postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires.

Employabilité : données non disponibles (étude en cours).



5 jours :

Partie théorique : 2 journées consécutives de 7 h

Partie pratique : stage de 3 journées de 7 h.



Institut de Formation (partie théorique) et auprès de personnes trachéotomisées (partie pratique).



Tarif TTC : 700 €/personne



Calendrier des formations : consultez les fiches jointes.



Taux de satisfaction 2021 :
97,5 % (23 stagiaires)



Taux de réussite 2021 :
96 % (23 stagiaires)



Non éligible au CPF



Si vous êtes en situation de handicap (dyslexie, etc...), merci de prendre contact avec nous

Des questions ?

Contactez-nous au 02 96 01 70 28 ou à l'adresse :
ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Cadre législatif

- Décret n° 99-426 du 27 mai 1999, habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des Aspirations Endotrachéales.
- Arrêté du 27 mai 1999, relatif à la formation des personnes habilitées à effectuer des Aspirations Endotrachéales.
- Circulaire DGS/PS3 n°99/642 du 22 novembre 1999.



IFPS
Saint-Brieuc



ISO 9001	P Manag ^t	Qualiopi
7.4		C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

L'OFFRE DE FORMATION À L'IFPS DE SAINT BRIEUC



FORMATEURS EN ACTIVITÉ ET EXPERTS DE LEUR DISCIPLINE

Les formateurs permanents de l'IFPS sont cadres de santé et experts dans leur discipline de formation. Les intervenants extérieurs sont sélectionnés sur la au regard de leurs expertises disciplinaires et pédagogiques.



LOCAUX AUX TECHNOLOGIES INNOVANTES

L'IFPS de St Brieuc dispose de salles de simulation avec dispositifs vidéo et d'équipements récents (rails de manutention, mannequins moyenne fidélité...).



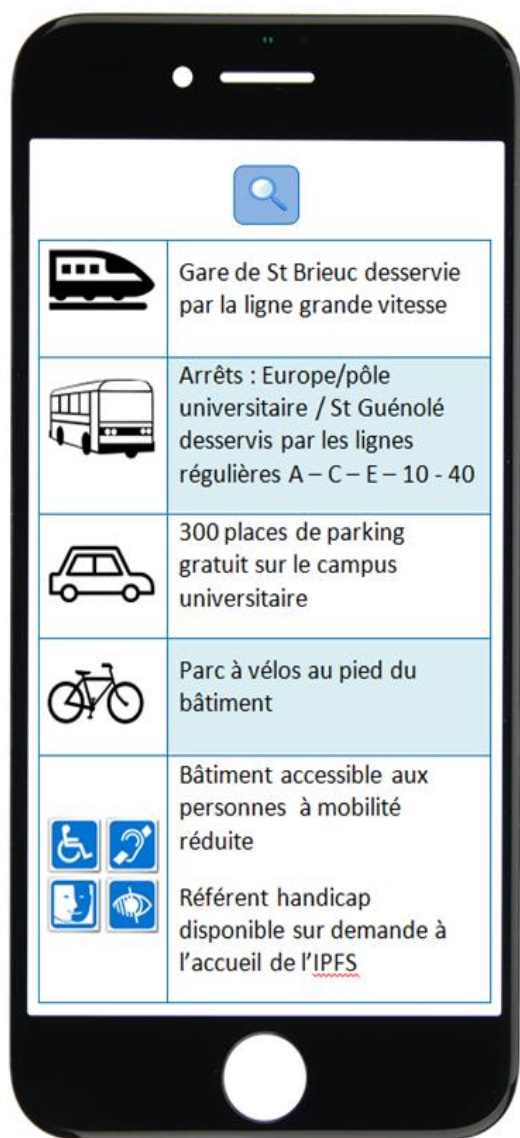
EXIGENCE QUALITÉ

Nos formations sont organisées dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles et de leurs évolutions et répondent aux axes et actions prioritaires.



PÉDAGOGIE ACTIVE / HYBRIDE

Les sessions de formations sont conçues en mobilisant différents modèles pédagogiques et leurs outils : analyse de pratiques, jeux de rôle, tables rondes, simulation sur



Institut de Formation aux Professions de Santé de St Brieuc



Heures d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h00 - vendredi 8h30-16h30

Un établissement du Centre Hospitalier de St Brieuc
2 Esplanade des Prix Nobel
22 000 Saint Brieuc

Téléphone : 02 96 01 70 28
Mail : ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Visitez notre site www.ifps-stbrieuc.fr



Directrice IFPS	Françoise HUET, Dir. des soins préée
Directeur IFA / coordinateur IFAS	Franck COHEN
Cadre supérieur / Coordinateur IFSI	Isabelle MALINGRE
N° SIRET	262 200 090 002 29
N° DPC du CH St Brieuc	1742
N° d'agrément	5322P009922
Certification AFNOR ISO 9001:2015	N°2017/74181.4